



CONTEXTE

La Communauté de Communes (CDC) de Sainte-Mère-Église a fusionné avec celle de la Baie du Cotentin depuis janvier 2014.

Au total, il y a 30 communes comprises dans le PLUi, situées dans le périmètre du Parc des Marais du Cotentin et du Bessin. Sur le territoire, le maillage bocager est plutôt en bon état et peu dégradé sauf à l'est, dans le Plain Oriental, où les cultures s'intensifient et le bocage s'altère.

Le PLUi devrait être approuvé d'ici 2015.



Ce que dit le PLUi :

L'élaboration du règlement a commencé en février 2014.

Dans le PADD, l'axe 4 vise une **politique engagée dans la présentation du bocage** avec un choix politique de protéger le réseau de haies :

- Veiller globalement au **maintien d'un réseau de haies suffisamment dense, sans figer chaque haie**, en s'appuyant sur **l'étude trame verte et bleue du Parc**.
- **Protéger les haies et les alignements les plus remarquables** et les plus structurants pour le paysage, la trame verte et bleue, la gestion de l'eau et l'agriculture.
- Favoriser le **développement d'une filière bois** en agissant à la fois **au niveau de la production** (valorisation du réseau de haies) que de la consommation (chaufferie bois).

1 Méthodologie pour la concertation

- Mise en place d'un **fort partenariat de la CDC avec la Chambre d'Agriculture** de la Manche (CA 50), associée à l'ensemble des démarches (rencontres, diagnostic agricole...). Elle participe aux réunions, élabore le diagnostic agricole en collaboration avec les agriculteurs...
- Des **réunions spécifiques**, à la mairie, destinées à l'ensemble des **exploitants agricoles** du secteur concerné.
- Des **ateliers sont organisés par la CDC avec l'aide de la CA 50**, à la suite des réunions avec des **explications adaptées au contexte local par rapport à la méthode employée**. Ceci dans le but, de discuter du projet et de recueillir les différents avis.

2 Méthodologie pour l'inventaire des haies

- Dans un premier temps, la CA 50 informe les agriculteurs sur le projet, les enjeux, la méthode, la concertation et le calendrier.
- Puis dans un 2nd temps, un **repérage des secteurs à enjeux** est effectué par la CdC, le bureau d'étude, Ca50 (Repérage des points forts et faibles du paysage, repérage des positions de haie « stratégiques à enjeux », les arbres remarquables...). Ensuite, un recensement et une évaluation conjointe des haies est réalisé sur le terrain par un Conseiller haie avec les exploitants agricoles.
- **18 référents agricoles**, ainsi que le chargé d'urbanisme de la CDC, **inventorient tout le linéaire bocager** de chaque commune.
- Une **production cartographique** sera effectuée à la fin de l'inventaire. Selon la mission et les enjeux, un Plan de plantation pourrait aussi être **proposé par la CA 50**.



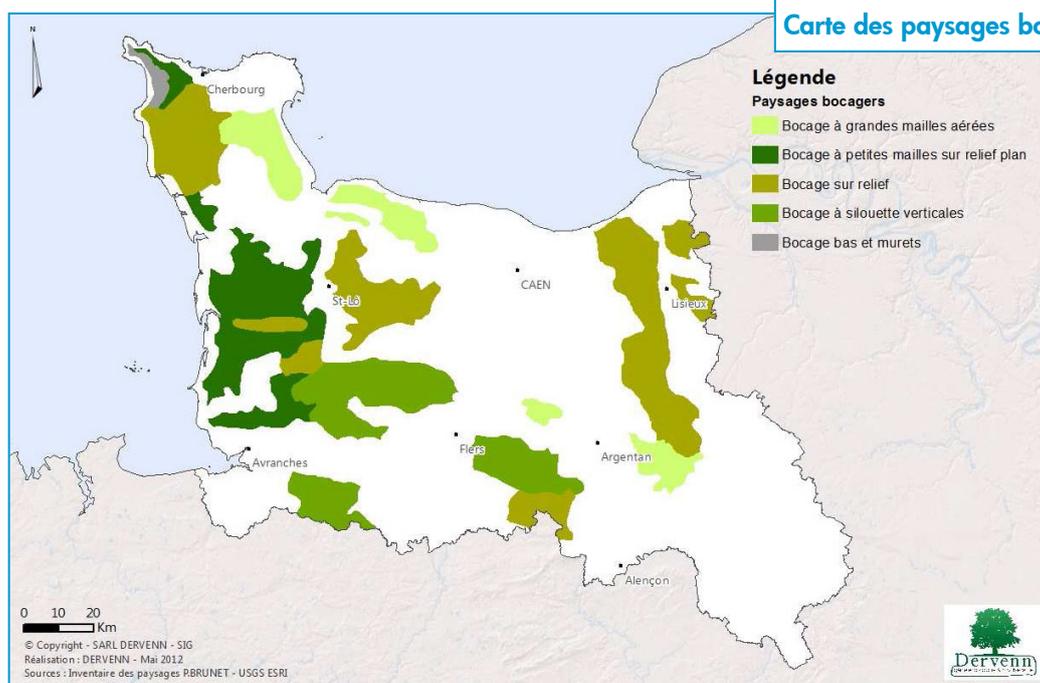
Aujourd'hui sur le territoire, il y a :

- Une **étude sur la trame verte et bleue** (2013), réalisée par le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin, permettant à la CDC de la Baie du Cotentin et au bureau d'études, de s'appuyer dessus pour élaborer leur méthodologie.
- L'inventaire des haies **se déroulera au cours de l'été 2014**, 18 référents agricoles participent à cet inventaire. **La profession agricole est intégrée à la démarche.**
- Un **inventaire qualitatif**, réalisé par la CDC et les exploitants agricoles, repère les secteurs à enjeux. Un rendu cartographique est présenté et utilisé comme outil de gestion et de communication.

Et après ?

- Le développement d'un **projet de filière bois-énergie** intéresserait la CDC de la Baie du Cotentin, en partenariat avec les agriculteurs locaux, avec l'installation d'une chaudière à bois pour le collège. Le bois de haies locales serait utilisé, avec une réelle volonté de gestion.

② Les haies bocagères : un jeu de rideaux omniprésent qui caractérise un territoire avec peu de dégagements visuels lointains
Variation de densité de la trame bocagère
entre l'Est et l'Ouest (graphiose)
entre le marais intérieur et le plateau



Carte des paysages bocagers de Basse-Normandie

Source : SRCE Basse-Normandie, 2014

Cette carte vous indique les parties de la Basse-Normandie possédant le même type de paysage bocager que celui de la CDC de la Baie du Cotentin.

Autres communes de la CDC ayant suivi la même démarche de partenariat avec la Chambre d'Agriculture :

- Ravenoville
- Sainte-Marie-du-Mont
- Chef du Pont
- Blossville

CONTACTS

- Florian DUREL, chargé d'urbanisme à la CDC de la Baie du Cotentin
- Jean-Baptiste WETTON, PNR des Marais du Cotentin et du Bessin
- Eddy CLERAN, Chambre d'Agriculture de la Manche